



COLLECTIF DES FESTIVALS
ÉCO-RESPONSABLES
ET SOLIDAIRES
Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Atelier Régional
**« RESPECTER LE SITE EN PLEIN AIR
DE MON ÉVÉNEMENT »**
Vendredi 4 mars 2022



OBJECTIFS

- ✓ Sensibiliser les organisateurs sur leurs impacts et moyens d'actions
- ✓ Informer/ rappeler les réglementations et enjeux
- ✓ Favoriser la collaboration entre les différents acteurs des territoires
- ✓ Échanger sur les pistes d'actions et sur les ressources nécessaires pour favoriser le respect du site.
- ✓ Permettre aux organisateurs de répondre aux objectifs de préservation et respect des sites inclus dans les chartes dont ils dépendent

PROGRAMME

1/ Les enjeux et réglementations

- Enjeux nationaux et régionaux
- Enjeux pour les manifestations

2/ Les impacts des manifestations sur les sites en plein air

3/ Les solutions

- Proposées par les réseaux de gestionnaires de sites
- Expérimentées par les organisateurs de manifestations
 - Interventions d'organisateur
 - Echanges avec les participants (*travail collaboratif*)



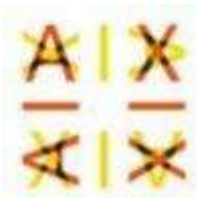
32 ADHÉRENTS AU 1^{er} MARS 2022



BIENNALE INTERNATIONALE DES ARTS DU CIRQUE



LES ESCALES 17^e EDITION DU CARGO 21-24 JUILLET 2021



FESTIVAL DU LIVRE MOUANS-SARTOUX festivaldulivre.fr



insane⁶ APT / 13-14-15 AOUT 2021 festival

JOURS [ET NUITS] DE CIRQUE(S)



LES NUITS DE L'ENCLAVE FESTIVAL DE THÉÂTRE



ARLES LES RENCONTRES DE LA PHOTOGRAPHIE



LES SUDS À ARLES 25-28 JUILLET 2021



TERRITORIALITÉ

Ancrer les actions dans des spécificités locales,

Relier les festivals régionaux,

Participer aux politiques environnementales des collectivités

MUTUALISATION

Rassembler les moyens et les ressources,

Réduire les coûts liés aux démarches éco-responsables et solidaires.

TRANSMISSION

Partager les expériences,

Encourager les initiatives,

Accompagner les actions des Opérateurs culturels

TRANSVERSALITÉ

Collaborer avec les acteurs de terrain,

Résoudre les problématiques communes à différentes disciplines,

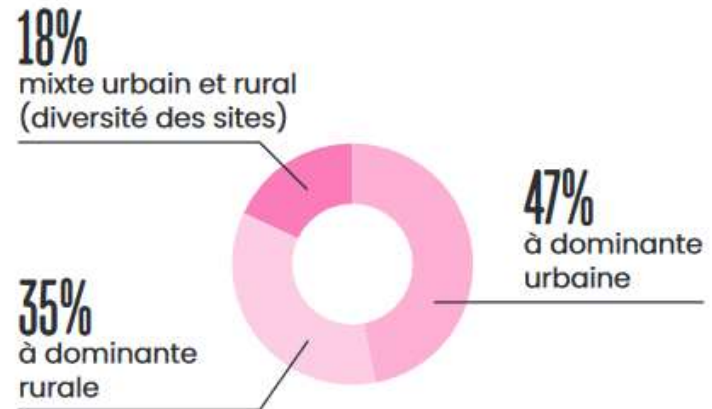
Construire des outils partagés.

LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT – R2D2



Implantation des Festivals en France

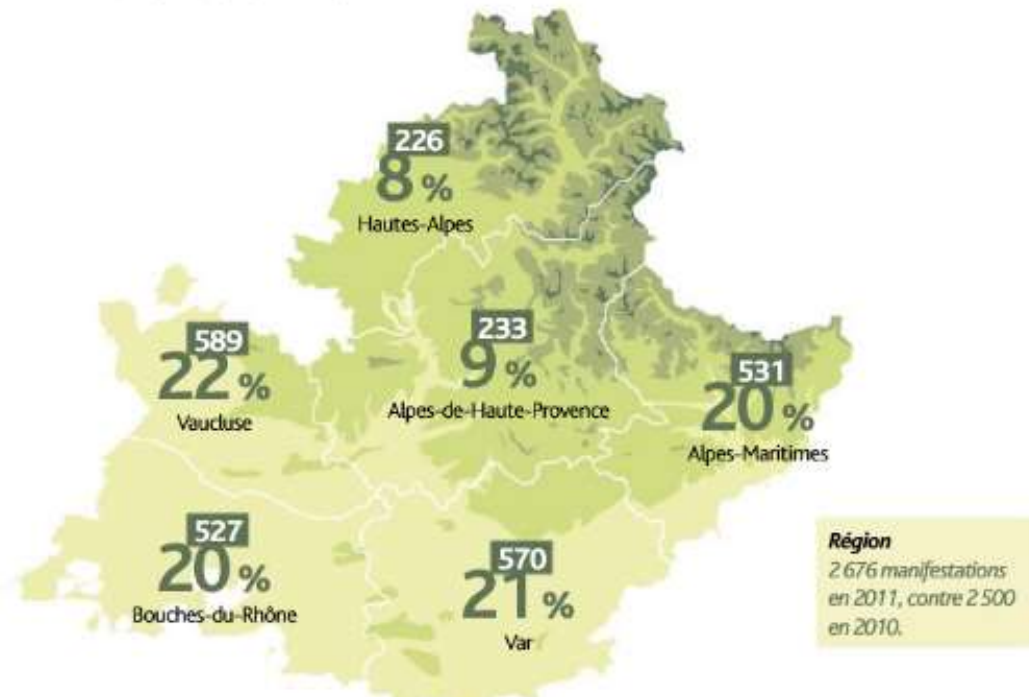
[Etude SoFEST! - 2021](#)



Manifestations sportives de nature déclarées dans la région PACA

[Schéma régional du développement du sport en Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)

CARTE 4 RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE DES MANIFESTATIONS SPORTIVES ORGANISÉES EN 2011



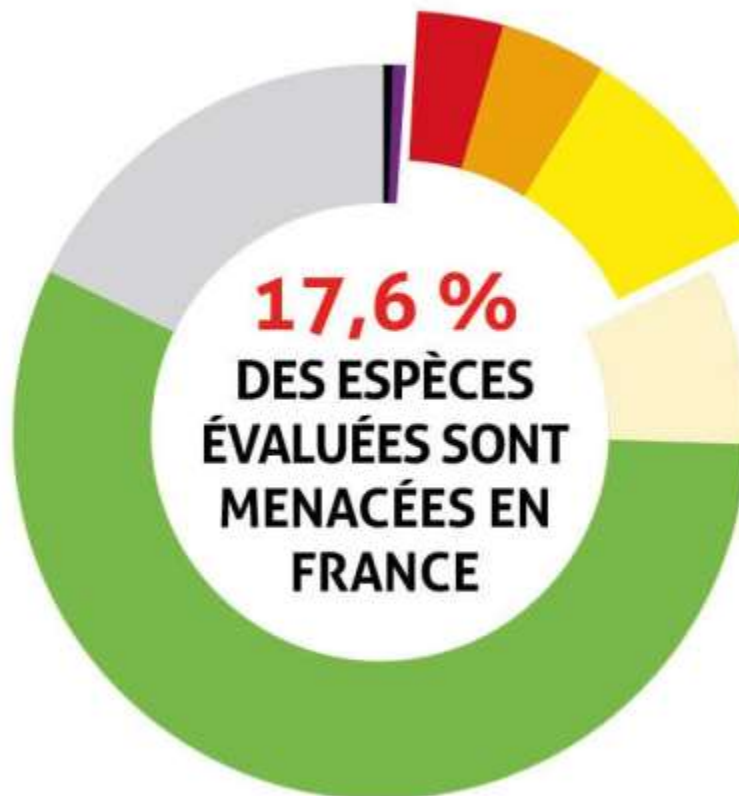
LA LISTE ROUGE DES ESPÈCES MENACÉES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE



13 842
ESPÈCES ÉVALUÉES *

2 430
ESPÈCES MENACÉES

187
ESPÈCES DISPARUES
OU ÉTEINTES



- Éteinte au niveau mondial ●
- Disparue de métropole ou d'un territoire d'outre-mer ●
- En danger critique ●
- En danger ●
- Vulnérable ●
- Quasi menacée ●
- Préoccupation mineure ●
- Données insuffisantes ●

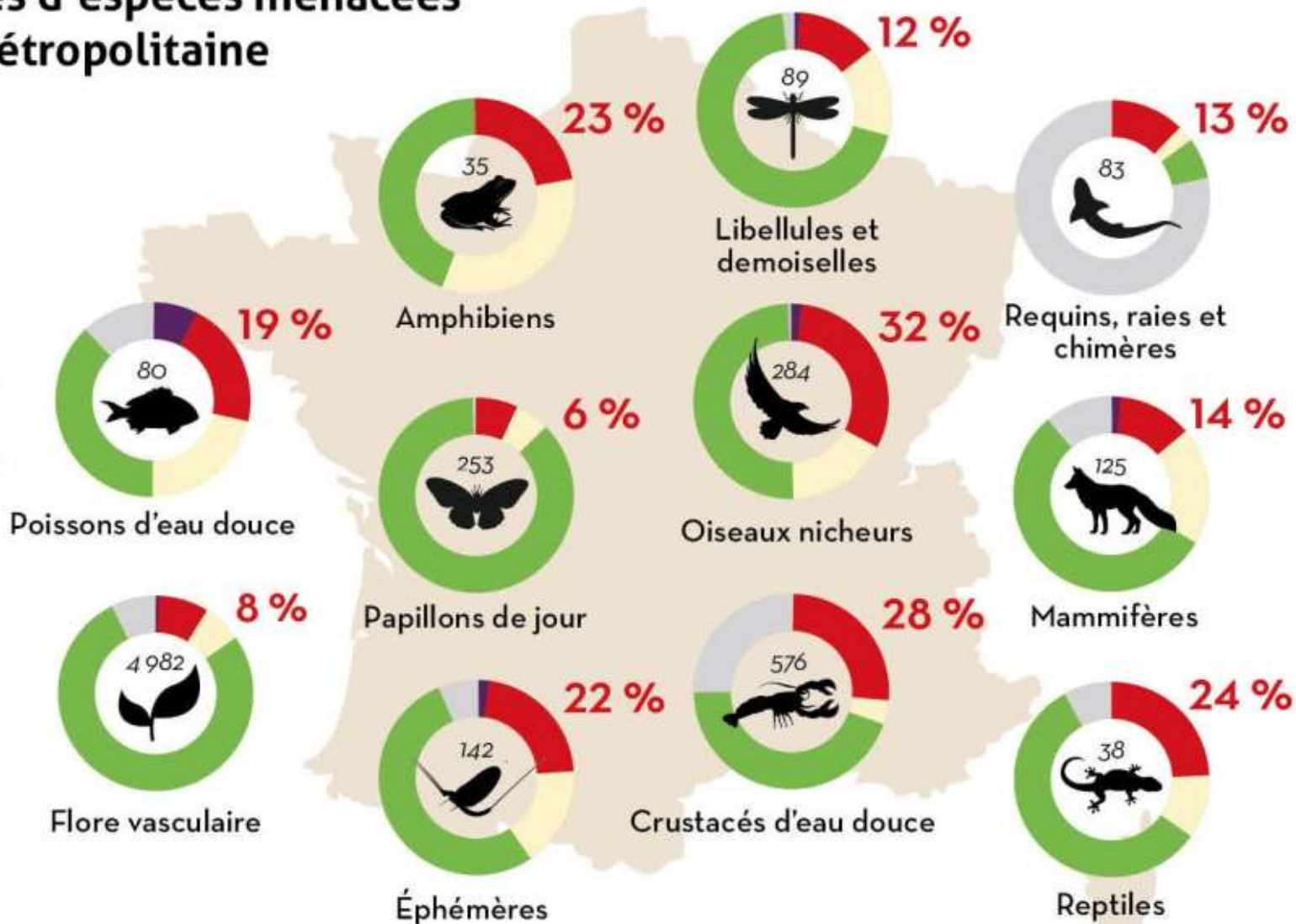
Pourcentages d'espèces menacées en France métropolitaine

Légende

Pourcentage d'espèces menacées

Nombre total d'espèces

- Disparue
- Menacée
- Quasi menacée
- Préoccupation mineure
- Données insuffisantes



Les chiffres clefs de la biodiversité régionale

Proportions des espèces présentes en région par rapport à la France métropolitaine



ESPÈCES PROTÉGÉES EN RÉGION

Tortue d'Hermann



Le Ballous



Castor d'Europe



Couleuvre de Montpellier



Mérendère à feuilles filiformes



Chauve souris



Benoîte à fruits variables



Traquet oreillard



Aigle de Bonelli



LES RÉGLEMENTATIONS ET POLITIQUES NATIONALES



Stratégie nationale pour la biodiversité 2011/2020

1. Susciter l'envie d'**agir pour la biodiversité**
2. **Préserver le vivant** et sa capacité à évoluer
3. **Investir** dans un bien commun, le **capital écologique**
4. Assurer un **usage durable et équitable** de la biodiversité
5. Assurer la **cohérence des politiques** et l'**efficacité de l'action**

Plan biodiversité lancé en 2018

1. **Reconquérir** la biodiversité dans les territoires
2. **Construire** une économie sans pollution et à faible impact sur la biodiversité
3. **Protéger et restaurer** la nature dans toutes ses composantes
4. **Développer** une feuille de route européenne et internationale ambitieuse pour former la biodiversité
5. **Connaître, éduquer, former**
6. **Améliorer** l'efficacité des politiques de biodiversité



TEXTES RÉGLEMENTAIRES

pouvant s'appliquer aux manifestations sportives et culturelles

- Le Code du sport** (régime d'autorisation et de déclaration, obligation d'assurance, etc.)
- Le Code civil** (droit de propriété)
- Le Code de la route**
- Le Code forestier** (accueil des publics en forêt)
- Le Code de l'urbanisme** (espaces naturels sensibles des Départements, convention d'ouverture au public entre une collectivité et un propriétaire d'espaces naturels, etc.)
- Le Code de l'environnement** (Loi sur l'eau et les milieux aquatiques, Loi littoral, dispositions d'ordre général, réglementations établies pour une catégorie d'espaces ou un espace en particulier, etc.)
- La loi sur l'eau**

LES RÉGLEMENTATIONS ET POLITIQUES RÉGIONALES



[Plan Climat 2021/2026](#)

Une biodiversité
protégée et valorisée

Une forêt
renouvelée et protégée

Une ressource en eau
maîtrisée et des milieux
aquatiques préservés

**Préserver
et restaurer**
la biodiversité
marine

**Adapter les
littoraux**
au changement
climatique

Concilier
économie
maritime et
environnement

ENJEUX POUR LES ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS



Objectif n°6

Respect des sites naturels, espaces verts et biodiversité. Cet objectif vise à minimiser l'impact des manifestations sur leur environnement. Les festivals s'engagent en outre à réduire la réversibilité de cet impact en rendant le site dans un état identique ou amélioré par rapport à son état initial.

[Charte Ministère Culture](#)

6. RESSOURCES NATURELLES ET BIODIVERSITE

Volet Organismes de manifestations

- Préserver la faune, la flore, les paysages et le patrimoine et informer les personnes présentes des précautions à prendre.
- Sensibiliser, contrôler et lutter contre les dégradations.
- Faire un état des lieux avant/après chaque manifestation.
- Limiter les nuisances, bruits et odeurs

Volet Communes accueillant des manifestations

- Informer les organisateurs des précautions à prendre pour préserver la faune, la flore, les paysages et le patrimoine.
- Sensibiliser, contrôler et lutter contre les dégradations
- Proposer des lieux adaptés à la manifestation
- Responsabiliser, sanctionner l'affichage sauvage
- Limiter les nuisances, bruits et odeurs
- Prendre en charge la récupération des affichages et des déchets
- Limiter, optimiser la consommation des flux (eau, énergie)
- Effectuer un état des lieux avant/après avec l'organisateur



Charte éco-manifestations

ENJEUX POUR LES ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS



[Charte Ministère Sport](#)

ENGAGEMENT 4 – SITES NATURELS, ESPACES VERTS & BIODIVERSITÉ

Objectif N+4

Préserver 100 % des sites naturels et espaces verts concernés
1 programme d'actions* pour la biodiversité et l'éducation à l'environnement



[Stratégie RSO du CNOSF](#)

La protection de l'environnement

Préserver l'Homme en protégeant les ressources naturelles dans la conduite de ses activités, la construction, l'entretien et l'exploitation de ses équipements sportifs.

- ◆ Produire un plan d'actions intégrant notamment un plan de gestion des déchets, de déplacement, d'usage raisonné et optimisé de l'eau et de l'énergie afin de prévenir, atténuer et supprimer tout impact négatif sur la biodiversité et les ressources naturelles;

SITES EN PLEIN AIR

ZONES PROTÉGÉES ET RÉGLEMENTÉES

- Sites Natura 2000 : **129 en paca**
- Les sites naturels classés : **216 en PACA**
- Les parcs nationaux : **4 en PACA**
- Les parcs naturels marins : 0 en PACA
- Les parcs naturels régionaux : **9 en PACA**
- Les réserves naturelles nationales ou régionales : **17 en PACA**
- Zone RAMSAR (zones humides d'importance internationale) : **4 en PACA**
- Les Zones d'Intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) **928 en PACA**
- Grand site de France : **1 en PACA (Grand Site Sainte Victoire)** , **8 en cours de labellisation.**
- Réserves associatives
- Forêts publiques et privées
- Réserves de chasse et de faune sauvage (RCFS)

[Site Géoportail](#)

[Site DREAL PACA](#)

RÉGLEMENTATIONS LOCALES

- Arrêtés préfectoraux de protection de biotope (milieu de vie)
- Arrêtés préfectoraux de protection de géotope (site d'intérêt géologique)
- Arrêtés préfectoraux de protection d'habitat naturel

SITES NON RÉGLEMENTÉS

- Les parcs et jardins publics ou privés

31 400 Km²



46 000 Km
de cours d'eau



900 Km
de littoral

3 720
zones humides

État des connaissances 2021





Questions des participants

Capacité de charge/Capacité d'accueil

Seuils de fréquentation au-delà desquels on observe :

- Des impacts environnementaux, parfois irréversibles
- Une altération de la qualité générale d'accueil, par la saturation des infrastructures et des équipements.
- Une altération de l'émotion ou de l'expérience
- Une altération de la quiétude, du silence, de la capacité à s'isoler, et plus globalement des ambiances et du caractère des sites.

LES IMPACTS DES MANIFESTATIONS SUR LES SITES

Impacts sur la Flore

- Flux de piétons :
 - Piétinements,
 - Création et aménagements de chemins
- Erosion
- Gestion de l'eau
- Destruction de la végétation
- ...

Impacts sur la Faune

- Pollution sonore et visuelle
- Destruction d'habitats
- Gène vis à vis de la nidification
- Drones
- Déchets pouvant être ingérés
- ...

Pollution/Dégradations

- Transports
 - Émissions de GES
 - Création de parkings
 - Parkings sauvages
 - Transports logistiques
- Evacuation eaux usées
- Déchets abandonnés, flottants
- Signalétique/technique
 - Marquage au sol
 - Rubalises oubliées
 - Serres joints, colsons ..
- Trous dans le sol, câbles enterrés
- Risques feux
- ...

TRAVAIL COLLABORATIF SUR LES SOLUTIONS PROPOSÉES ou EXPÉRIMENTÉES

Inscription sur un document en ligne par les participants à l'atelier

1/ des actions mises en place pour réduire les impacts dus aux :

- Bruits
- Déchets
- Piétinement
- Circulation (piétons, véhicules)
- Lumière
- Protection faune et flore
- Autres

2/ des outils/moyens de Sensibilisation / Informations / Communication déployés

20mn

Mode d'emploi du document partagé

Document partagé en ligne

- Inscrivez le nom de votre structure ou manifestation en cliquant sur le picto personnage en haut à droite de cette page



- Indiquer en une phrase sous chaque thématique **uniquement les solutions expérimentées**
- Prenez soin de ne pas effacer les autres commentaires

Les outils proposés par les réseaux de gestionnaires de sites

- Parc National des Calanques – Mélissa Desbois et Juliette Grossmith
- PNR Préalpes d'Azur – Muriel Cary
- Agence Bretonne de la Biodiversité – Maud Bernard

Organisateurs de festivals et manifestations

- Festival de Camargue dans un espace naturel protégé - Camille Bourgues
- Festival Encore Encore dans parc communal – Morgane Baer
- Festival de Piano de la Roque d'Anthéron dans un parc privé – Stéphanie Robert
- Comité régional Canoë Kayak - Bruno Carlier

Participants à l'atelier (cf document partagé)



Parc national
des Calanques

LES SPORTS ET LOISIRS DE NATURE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

PARC NATIONAL DES CALANQUES



JULIETTE GROSSMITH,
CHARGÉE DE MISSION EDUCATION
À L'ENVIRONNEMENT



MÉLISSA DESBOIS, CHARGÉE
DE MISSION SPORTS ET
LOISIRS DE NATURE



Parc national
des Calanques



La campagne écocitoyenne Pirates du Plastique



*Pas
de quartier*
POUR LES DÉCHETS!



REJOINS L'AVENTURE ZÉRO DÉCHET!

www.piratesduplastique.fr





Les origines des Pirates du Plastique

2018 - SENSIBOAT :

4 porteurs du projet (1 Déchet par Jour, Recyclop, Zei et Resource (Kedge Business School)) avec comme idée de base, une campagne de sensibilisation de 13 jours en bateau. Pendant cette campagne, plusieurs arrêts organisés avec des événements de sensibilisation et de dépollution à destination des plagistes, et autres associations présentes sur place. Ce projet n'aboutit pas, notamment pour des raisons de manque de financement.

2018



Extrait de présentation du projet Sensiboat (2018)



*Pirates
du plastique*

BIENVENUE DANS
L'AVENTURE ZÉRO DÉCHET !

2021

2020 – PIRATES DU PLASTIQUE :

La hausse de la fréquentation et de la quantité de déchets sauvages retrouvés dans le Parc national des Calanques pendant la saison estivale 2020 rend l'action nécessaire. C'est à ce moment-là que le parc national décide de relancer l'initiative des Pirates du Plastique en agrandissant le collectif et en lançant la préparation de la première campagne écocitoyenne en 2021 !



Les objectifs de la Campagne écocitoyenne 0



Été 2020 : fréquentation exceptionnelle
En augmentation depuis plusieurs années
Augmentation des déchets sauvages



Environ 3 M de visiteurs par an dans le
Parc national, dont 70 % de locaux



**Objectif : Préserver les Calanques
et la Méditerranée**

Faire évoluer les comportements
Objectif 0 déchet



**Objectif : Fédérer les énergies et
mobiliser le public**

Réseau associatif local et collectivités
Encourager l'écocitoyenneté et la
participation



**Des actions participatives et de
sensibilisation d'avril à septembre**
Campagne de communication en parallèle





Le Programme

Où ?

Démarrer en ville puis cibler des points chauds de fréquentation :
Mugel, Port Pin, En Vau, Morgiou, Sormiou, Littoral Sud et Frioul

Quoi ?



Opérations de ramassage

Du Jour de la Terre au World Cleanup Day
Calanques propres
Appui Logistique par les équipes PNCaI
Utilisation de la plateforme [REMEDI – zéro plastique](#)



Flottes des Pirates du plastique



Ateliers et animations

Fresque de découverte des Calanques,
Science Tour « Mission 0 déchet »,
Fresque de la renaissance écologique et du climat,
Balades écocitoyennes
Découverte de la laisse de mer,
Ateliers 0 déchets



Evènements

Flottes Pirates du Plastique
Ciné'Ma Plage,
Conférence au Mucem,
Un jour pour ma planète (Parc Longchamp)



Performances théâtrales par le collectif BLOOB (M ta Mer)



Opération « Commerçants Engagés »



LE CODE PIRATE

Le code pirate, c'est 12 principes simples pour commencer l'aventure zéro déchet.

À vous de jouer !



1. J'opte pour **une gourde** à la place des bouteilles en plastique



2. Je pique-nique **zéro déchet**



3. Je ne laisse **aucun déchet** derrière moi, je trie et je recycle



4. Je **ramasse un déchet par jour**



5. Je composte mes **déchets**



6. Je donne, je réemploie et j'achète **d'occasion**



7. Quand j'achète du neuf, je n'achète **pas de plastique**



8. Je fais mes courses en **vrac**



9. Je fabrique mes cosmétiques et mes produits d'entretien



10. Je participe à des **opérations éco-citoyennes**



11. Je **laisse mon adresse e-mail** et je m'engage auprès des **associations**



12. Je passe le message des pirates du plastique **autour de moi**



Le bilan 2021 en chiffres



Une campagne de **5** mois



Plus de **215** bénévoles impliqués



Divers évènements organisés sur **70** dates dont **22** de ramassages



17 tonnes de déchets collectés



Et **6297** participants en tout !



Les objectifs 2022

- *Une nouvelle campagne écocitoyenne sur 4 mois.*
- *Le retour des Pirates pour les 10 ans du parc national !*
- *Elaboration d'un diagnostic participatif des déchets sauvages dans les Calanques*
- *Définition d'un plan de lutte et de prévention contre les déchets abandonnés diffus*



REJOINS L'AVENTURE ZÉRO DÉCHET!

MANIFESTATIONS SPORTIVES et RASSEMBLEMENTS

Enjeux et problématiques

Comment accueillir des rassemblements sportifs en plus de la fréquentation existante sur un territoire très attractif ?

Piétinement et divagation, pratiques de hors-sentiers pour répondre à des objectifs de performance, pose de bouées supplémentaires, impacts du balisage en espace naturel, pollution sonore et visuelle, arrivée massive de participants et de leurs accompagnateurs, gestion des ravitaillements, production de déchets...sont les impacts les plus connus des manifestations sportives et rassemblement de groupes.

Plusieurs problématiques y sont également attachées, les enjeux sociaux, économiques et environnementaux peuvent parfois se confronter. À cela peuvent s'ajouter des contraintes sanitaires. Mais les événements sont également des vitrines qui peuvent servir d'exemple en termes d'accueil en cœur de Parc national autant qu'en termes de comportement écoresponsable.

Un accompagnement des organisateurs dans leur prise en compte du territoire spécifique du parc national et dans leur démarche écoresponsable est donc à envisager pour rendre ces manifestations et rassemblements durables.

Par ailleurs, compte-tenu du grand nombre de rassemblements ayant lieu sur le territoire, il est nécessaire d'établir des règles de traitement des autorisations à apporter.



MANIFESTATIONS SPORTIVES et RASSEMBLEMENTS

Orientations générales :

- Pérenniser l'accueil des manifestations sportives en cohérence avec le respect des milieux et du *Caractère* et les enjeux de préservation du territoire
- Eviter le piétinement, la divagation, les pratiques hors-sentiers, le balisage sauvage, la pollution sonore et visuelle, l'arrivée massive de participants, la production de déchets, les impacts sur les milieux naturels et le dérangement de la faune

Objectifs opérationnels poursuivis :

MS1. Encadrer l'organisation des manifestations sportives de manière à limiter toute atteinte aux milieux et au *Caractère*

MS2. Tendre vers des manifestations sportives exemplaires en matière de comportements **écoresponsables** en cœur de Parc national

Actions

MS1. Encadrer l'organisation des manifestations sportives de manière à limiter toute atteinte aux milieux et au *Caractère*

MS1.1-Elaboration d'une délibération fixant les règles régissant les modalités d'autorisation des manifestations et rassemblements sportifs en cœur de Parc national

MS1.2- Ecriture d'un cahier des charges à destination des organisateurs (sur la base d'une grille d'instruction des demandes)

MS1.3- Partage d'un calendrier des événements

MS1.4- Suivi des rassemblements > 30 de type comité d'entreprise/CE, etc.

MS2. Promouvoir des manifestations sportives exemplaires en matière de comportements écoresponsables en cœur de Parc national

MS2.1- Accompagnement des organisateurs vers une démarche écoresponsable

MS2.2- Création d'un groupe de travail avec les 7 organisateurs « historiques » de manifestations de plus de 100 participants, en vue de les accompagner dans leur démarche durable (kit de communication, apport de contenus pédagogiques et visibles pour les organisateurs, circuits courts, etc.)

MS2.3- Etablissement d'un bilan annuel du nombre de participants, points d'amélioration, etc.

MS2.4-Incitation à la pratique en petits groupes <10





MANIFESTATIONS SPORTIVES et RASSEMBLEMENTS



Proposition de réponse aux activités/rassemblements de groupe

en fonction de la taille de ce regroupement :

Ces règles concernent la totalité des personnes participant à la / au même manifestations / regroupement

▪ <30pers.

=> la sortie doit se réaliser dans le respect des réglementations et du caractère du Parc national.

Elle ne nécessite ni déclaration ni autorisation.

Taille de groupe souhaitée / préconisée pour garantir une expérience réussie et une cohabitation avec les autres usagers : < 10 pers.

▪ 30-100 pers.

=> Sortie reconnue comme **un rassemblement** de type évènement même sans chronométrage ou classement

=> Un mail descriptif de l'évènement est attendu pour instruction simple.

Elle nécessite une autorisation du Parc national (instruction simplifiée) et du/des propriétaires

- **>100 pers.** (soient les 7 manifestations terrestres historiques et les manifestations en mer de type régates en voile, pagaie et natation)

Le Parc national n'accorde pas d'autorisation pour de nouveaux évènements de cette ampleur en cœur de parc national (hors voies publiques)

=> reconnu comme **un rassemblement de type évènement de grande ampleur**

Elle nécessite une autorisation auprès de la Mairie ou Préfecture, ou DDTM avec dossier comprenant un descriptif de l'évènement, un protocole sanitaire, un plan vigipirate, etc.

Le Parc national instruit, les autorisations sur la base d'un dossier de demande d'autorisation détaillé renseigné par l'organisateur.



MANIFESTATIONS SPORTIVES et RASSEMBLEMENTS *exemple du Marseille-Cassis*



Marseille – Cassis, une manifestation historique

- 20 000 coureurs, 800 bénévoles, 1 parcours
- Traversée par la route de la Gineste en cœur de Parc national
- Création en 1979
- 12km sur 20km dans le Parc national
- Une course locale mais aussi internationale

Un accompagnement dans la démarche éco-responsable

- Des organisateurs, des participants, des bénévoles
- En amont / le jour J / en aval

Sujets travaillés / à travailler

- Parcours => gestion des bas-côtés
- Nombre de participants => plafonner à 20 000
- Son => définition d'une zone de silence puis reprise progressive
- Publicité => concentration sur les ravitaillements
- Communication => participation active au village
- Déchets => gestion des poubelles, diminution du volume => Objectif : coureur propre, zéro déchets
- Prises de vue => définition d'un couloir aérien

MANIFESTATIONS SPORTIVES et RASSEMBLEMENTS *exemple du Marseille-Cassis*

Et en 2022 ?





Stratégie sur les manifestations

sportives éco-responsables

du PNR des Préalpes d'Azur

Atelier - 4 mars 2022

Les Préalpes d'Azur

Si proches



Si lointaines



Parc
naturel
régional
des Préalpes d'Azur

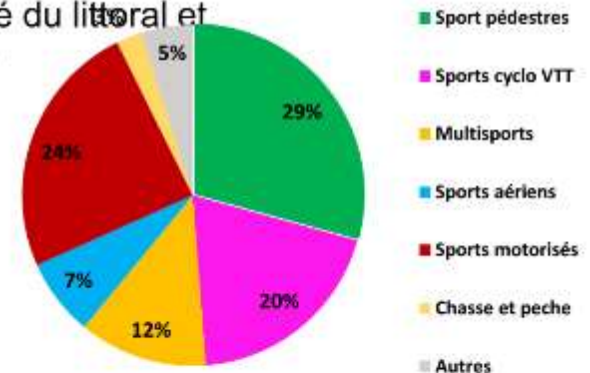
Stratégie sur les manifestations sportives éco-responsables

Des enjeux identifiés dans la Charte

- Axe 1 – Article 3 : Organiser la gestion de la fréquentation des espaces naturels

Les Préalpes d'Azur : Terrain de jeux...Terre d'enjeux

- Un engouement pour les manifestations sportives (lié à proximité du littoral et grande richesse paysagère) -> 40 à 50 manifestations sportives par an
- Des milieux naturels sensibles exceptionnels
 - ✓ 1/3 de la flore de France présente sur ce territoire
 - ✓ De nombreuses espèces faunistiques et floristiques à préserver
- Une stratégie d'accompagnement à amorcer afin que ces événements soient à bénéfices partagés
 - ✓ Respect des patrimoines naturels et paysagers et de ses habitants
 - ✓ Des retombées économiques locales
 - ✓ Une manifestation sportive attractive



-> Différents partenaires (intercommunalités, animateurs Natura 2000) proposent des chartes mais sans lien avec le milieu naturel d'où la volonté d'avoir une stratégie propre au PNR



Stratégie sur les manifestations sportives éco-responsables

Pourquoi avoir mis en place une stratégie ?

Il est apparu essentiel de pouvoir **organiser la tenue de manifestations plus écoresponsables** et de pouvoir communiquer efficacement pour développer au mieux le tourisme durable sur le Parc.



Objectifs de la stratégie : concilier ces pratiques aptes à dynamiser la vie locale (restauration, hébergement) avec des objectifs de développement durable dans le **respect** des milieux naturels, des droits des propriétaires, des différents usagers, des problèmes d'accès et de sécurité

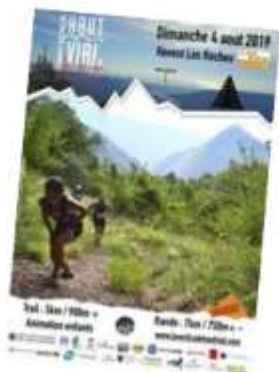
3 objectifs :

Protection de l'environnement

Développement local

Cohésion sociale

= Essence même d'un PNR



Stratégie approuvée par les élus fin 2017



Stratégie sur les manifestations sportives éco-responsables

- ✓ En s'engageant dans la stratégie du PNR, l'organisateur est volontaire pour inscrire dans une démarche de progrès et d'évaluation
- ✓ Pour affirmer son engagement, l'organisateur s'efforce de faire des choix raisonnés en matière de respect des patrimoines naturels,, consommation, gestion déchets, valorisation du territoire ...= critères obligatoires et optionnels

Démarche basée sur le volontariat

Stratégie sur les manifestations sportives éco-responsables

PRESERVATION DES MILIEUX NATURELS = diminuer les impacts sur le site de la manifestation

	Critères	Proposition d'actions	Actions prévues (détailler)	Evaluation, Progression
Engagements obligatoires / incontournables	Faire valider l'itinéraire/lieu par le Parc pour qu'il soit compatible avec les zones à enjeux. L'objectif est de réduire l'impact ponctuel de l'évènement en matière de piétinement, d'élargissement de sentiers, de tassement des sols, de réduction du couvert végétal, de ravinement, de dérangement...		Concertation, dialogue	
	Le passage des participants doit impérativement se faire sur des pistes, chemins ou sentiers cadastrés et/ou balisés	Exclure la création de nouveaux tracés dans les sites Natura 2000	Pénalité voire disqualification en cas de sortie du tracé de la course	
	Prendre contact avec les propriétaires concernés (publics et privés) pour obtenir les autorisations de passage nécessaires			
	S'engager de manière stricte sur la prévention et la gestion des déchets	Inscrire au règlement de la course la disqualification des participants en cas d'incivilité (déchets jetés hors zones dédiées). Demander l'écopack. Mettre en place une brigade verte chargée du tri (explication et vérification).		
	Respecter la réglementation des espaces naturels protégés ou faisant l'objet de mesures de gestion particulières pour les espaces empruntés par les participants et sur les espaces prévus pour l'accueil du public et du STAFF	Se renseigner auprès des structures ressources sur la présence et la fragilité des habitats des espèces animales et végétales.		
	Si la manifestation se déroule en site Natura 2000, signature de la Charte Natura 2000 du site concerné			
	S'informer auprès des communes des voies ouvertes à la circulation des véhicules terrestres à moteur	L'usage des véhicules à moteur en hors-pistes étant interdit, selon la nature de la manifestation, veiller à la réglementation encadrant la circulation des véhicules terrestres en espaces naturels (loi du 3 janvier 1991)		
	Prendre en compte le calendrier du territoire, présenté en annexe	S'adapter en fonction du « cycle naturel des espèces », pour choisir la date de l'évènement ainsi que de la période de « forte fréquentation touristique »		
Eléments optionnels / de progrès	Limiter les pollutions lumineuses et sonores			
	Sensibiliser à la richesse, la patrimonialité et la fragilité des milieux			
	Autre proposition éco-responsable de l'organisateur			

Stratégie sur les manifestations sportives éco-responsables

RESPECTER ET VALORISER LE TERRITOIRE ET SES USAGERS

= favoriser le local pour générer des retombées économiques locales

	Critères	Proposition d'actions	Actions prévues (détailler)	Evaluation, Progression
Engagements obligatoires / incontournables	Travailler en étroite collaboration avec les acteurs locaux (communes, bergers, ONF, chasseurs...)	<i>Liste de contacts pouvant être transmise par le PNR</i>		
	Réduire au maximum les nuisances pour les habitants à proximité du site	<i>Limiter les coupures de routes, bruit, déchets, etc.</i>		
	Générer des retombées économiques locales	<i>Privilégier le recours aux professionnels, prestataires et associations locales. Valoriser les produits locaux et favoriser les circuits courts</i>		
Éléments optionnels/ de progrès	Privilégier les prestataires engagés dans des démarches de qualité	<i>Faire appel aux Acteurs Marqués « Valeurs Parc naturel régional »</i>		
	Valoriser les atouts du territoire	<i>Sensibiliser les participants et les accompagnateurs, que l'épreuve se déroule dans des espaces naturels remarquables (Parc naturel régional et sites Natura 2000). Présenter le site : son histoire, son patrimoine, la culture locale...</i>		
	Favoriser l'accessibilité pour tous	<i>Preise en compte de l'accès handicap, participation, atelier handispport</i>		
Autre proposition éco-responsable de l'organisateur				

CONSOMMER RESPONSABLE = privilégier une politique d'achats écoresponsables

COMMUNIQUER RESPONSABLE = adopter une communication ciblée et responsable

MAITRISER LES CONSOMMATIONS D'ENERGIE

= se déplacer responsable et choisir des infrastructures à faible bilan énergétique



Stratégie sur les manifestations sportives éco-responsables

Mise en place éco-participation

- Les événements sportifs organisés sur le territoire du PNR des Préalpes d'Azur peuvent aussi participer à la préservation de ce territoire d'exception



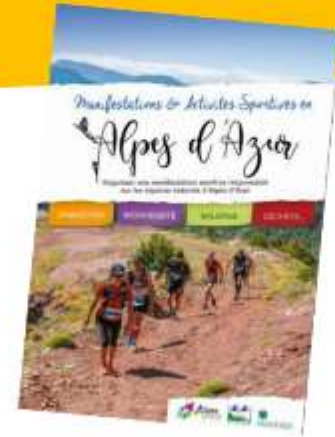
- Proposition à l'organisateur sur la base du volontariat de mettre en place une **éco-participation** ou de compenser leur déplacement. Cette participation peut prendre plusieurs formes :
 - Eco participation liée à l'inscription du sportif ou de son équipe
 - Participation directe de l'organisateur
 - Organisation de chantiers (ex : mur en pierre sèche)

Stratégie sur les manifestations sportives éco-responsables

- ✓ En parallèle de l'animation de cette stratégie, le PNR émet des **avis sur sollicitation de la Préfecture** (toute manifestation sportive qui fait l'objet d'une déclaration est transmise par la Préfecture au PNR, pas d'obligation)
- ✓ Dans ces avis, le PNR veille particulièrement à ce que la manifestation se déroule :

- uniquement sur sentiers existants
- hors période de forte sensibilité (avril à fin juin)
- dans le respect des autres usagers (prise de contacts avec éleveurs, société de chasse...)

-> Pour aider les organisateurs, la Communauté de Communes Alpes d'Azur relaie ces points dans un guide « Manifestations et activités sportives en Alpes d'Azur »



#bio
diversité
BZH

Agence Bretonne de la Biodiversité

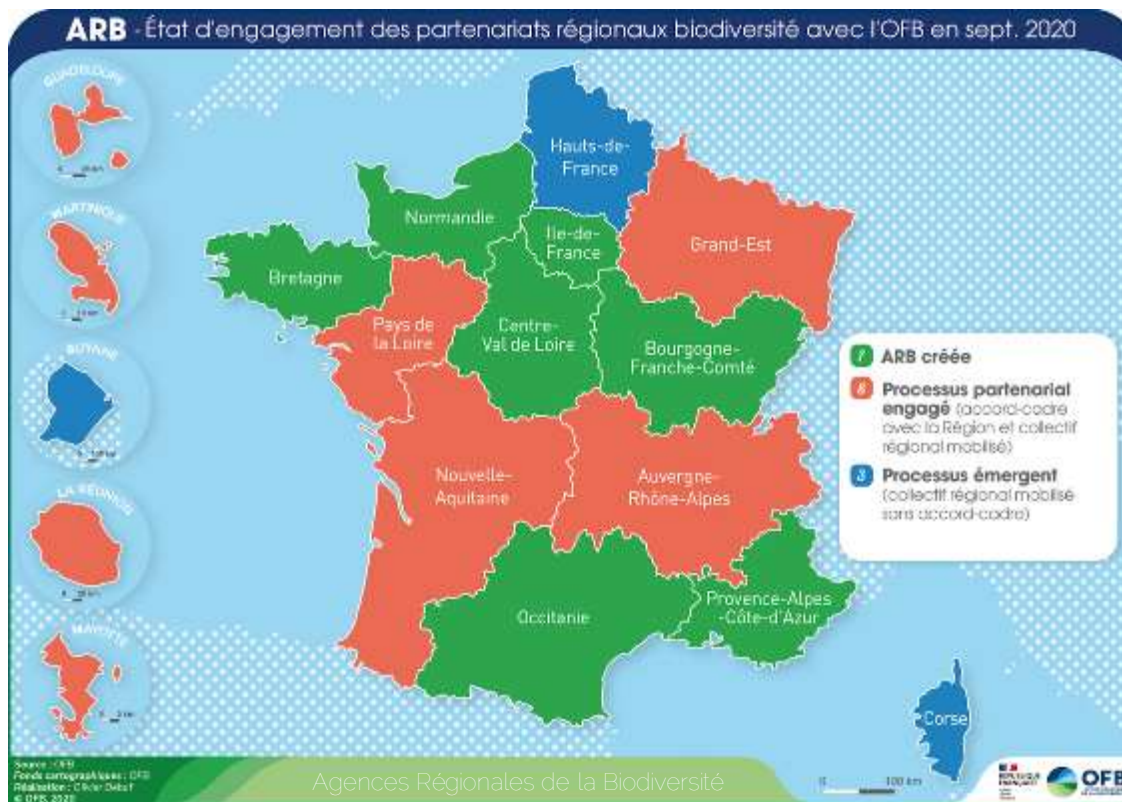
Atelier Respect du site en plein air de mon événement

Vendredi 4 mars 2022

Maud Bernard

Chargée animation Réseau des gestionnaires d'espaces naturels

Les Agences Régionales de la Biodiversité un réseau français



Au sein d'un écosystème

Sur le terrain, des dispositifs...

- Trames, TEN / EEN / PEN, CFB, aires éducatives, ABC / ABI...

...catalysés par des leviers...

- Réseau des acteurs de l'accompagnement
- Événements pour monter en compétence
- Communication pour faire circuler l'information
- Conduite de projets collectifs pour être plus efficace

...répondant à des enjeux stratégiques

- SNAP, SREEE, SafN, changement climatique, lien terre-mer, secteur agricole, aménagement-artificialisation-fragmentation



Acteurs opérationnels

Agence Bretonne de la Biodiversité

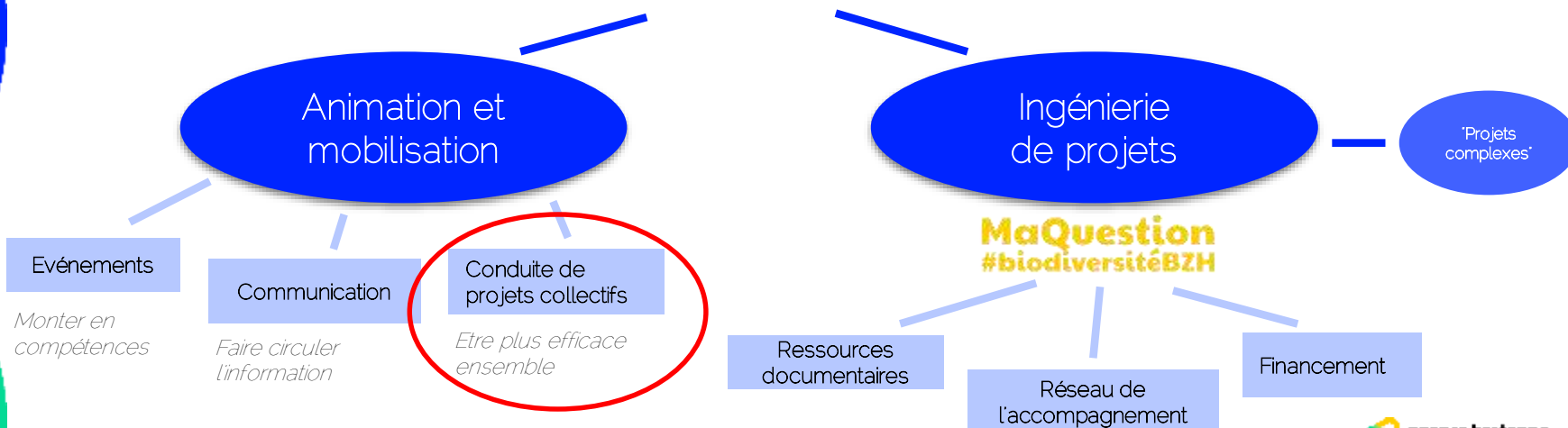
Conférence Bretonne de la Biodiversité

Pour les porteurs de projets #biodiversitéBZH



=

Accompagnement



Projets collectifs

Gestionnaires d'espaces naturels bretons



Novembre 2021 :

Parution du guide « *Organiser un événement sportif et culturel dans les espaces naturels protégés en Bretagne: le guide (v1)* »

A promotional banner for a guide. On the left, a teal background contains the text "Vous organisez un événement dans un espace naturel en Bretagne ?" and "Vous cherchez des conseils, contacts et outils pour que votre manifestation soit respectueuse du patrimoine naturel ?". Below this is a yellow button that says "Téléchargez le Guide !". To the right, a collage of images shows a person on a kayak, a person on a rock, and a person on a kayak. The collage includes the text "#tourisme", "#culture", and "#sport" vertically. A circular logo with "#bio diversité BZH" is also present in the collage.

Vous organisez un événement dans un espace naturel en Bretagne ?

Vous cherchez des conseils, contacts et outils pour que votre manifestation soit respectueuse du patrimoine naturel ?

Téléchargez le Guide !

#tourisme

#culture

#sport

#bio diversité BZH

Projets collectifs

Gestionnaires d'espaces naturels bretons



Novembre 2021 :

Parution du guide « *Organiser un événement sportif et culturel dans les espaces naturels protégés en Bretagne: le guide (v1)* »

- Emergence du besoin : Réseau des Réserves naturelles bretonnes en 2017
- Demandes et projets d'organisation de manifestations en forte augmentation

Exemple : pour les seules années de 2016 et 2017, un recensement non exhaustif avait fait état de 94 manifestations - tous types confondus - sur les Réserves naturelles bretonnes

- Réponses organisées et partagées nécessaires : pour les chargé·e·s de mission des espaces naturels protégés ET pour les organisateurs de manifestations
- Constitution d'un groupe de travail pour :
 1. Construire une doctrine commune quant aux réponses à apporter aux organisateurs
 2. Elaborer des outils pour aider les agents dans la gestion et le suivi des demandes

Projets collectifs

Gestionnaires d'espaces naturels bretons



Novembre 2021 :

Parution du guide « *Organiser un événement sportif et culturel dans les espaces naturels protégés en Bretagne: le guide (v1)* »

- V1 du guide conçue en deux parties :
 - Grands principes généraux partagés par les gestionnaires, propriétaires et autorités de gestion de sites et sept étapes pour organiser une manifestation dans des conditions optimales et respectueuses du patrimoine naturel
 - Treize fiches techniques classées par catégorie de protection (Parc naturel marin, Parcs naturels régionaux, sites Natura 2000, réserves naturelles, etc).
- Démarche prometteuse mais... qui nécessite d'être enrichie en 2022 !

Projets collectifs

Gestionnaires d'espaces naturels bretons



Avril/mai 2022 :

Groupe de travail « Sport, culture et tourisme dans les espaces naturels protégés bretons »

▪ Objectifs :

- **Enrichir la V1 du guide :** acquisition de données chiffrées, conception d'illustrations/tableaux/schémas, élaboration de fiches retours d'expériences, construction de nouveaux outils (formulaire d'organisation d'une manifestation harmonisé, convention entre la structure organisatrice et les référents d'espaces naturels)
- **Engager une réflexion sur la notion de capacité de charge** des sites en lien avec les manifestations de plein air et la fréquentation touristique des espaces naturels protégés.

• Fonctionnement du GT :

- Vingtaine de participant.e.s maximum
- Appel à contribution *en cours* auprès des organisateurs de manifestations bretons + gestionnaires et partenaires contributeurs de la V1
- 3 réunions/an. *démarrage souhaité avril 2022*

Projets collectifs

Gestionnaires d'espaces naturels bretons



Avril/mai 2022 :

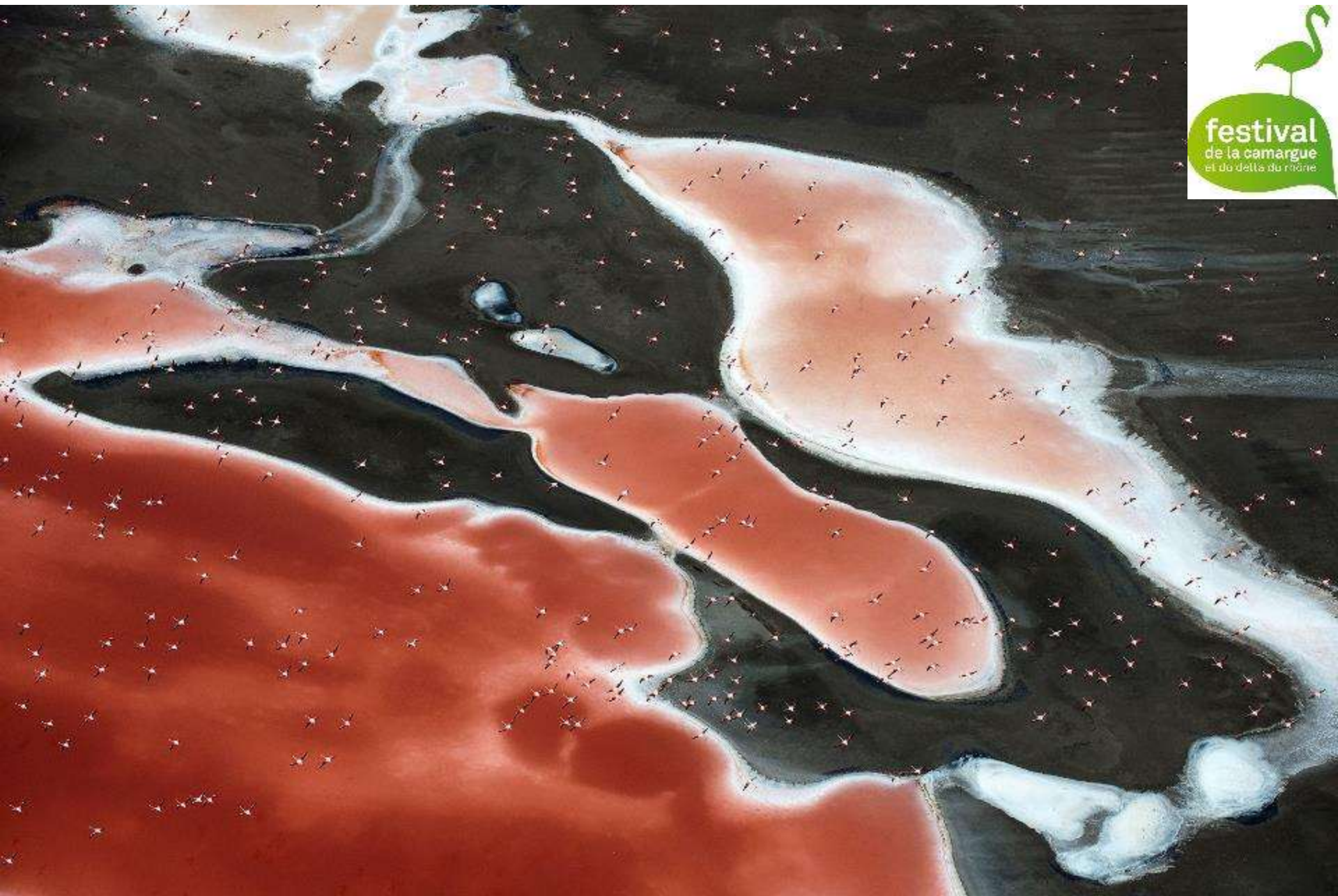
Groupe de travail « Sport, culture et tourisme dans les espaces naturels protégés bretons »

Travail collaboratif

Retombées opérationnelles souhaitées

Articulé avec d'autres initiatives collectives (y compris hors Bretagne)

Tout retour d'expérience bienvenue !



8 – 10 JUILLET 2022

CORRENS *Var*



**ENCORE
ENCORE**





BÉBÉS CHAUVES-SOURIS À PROTÉGER



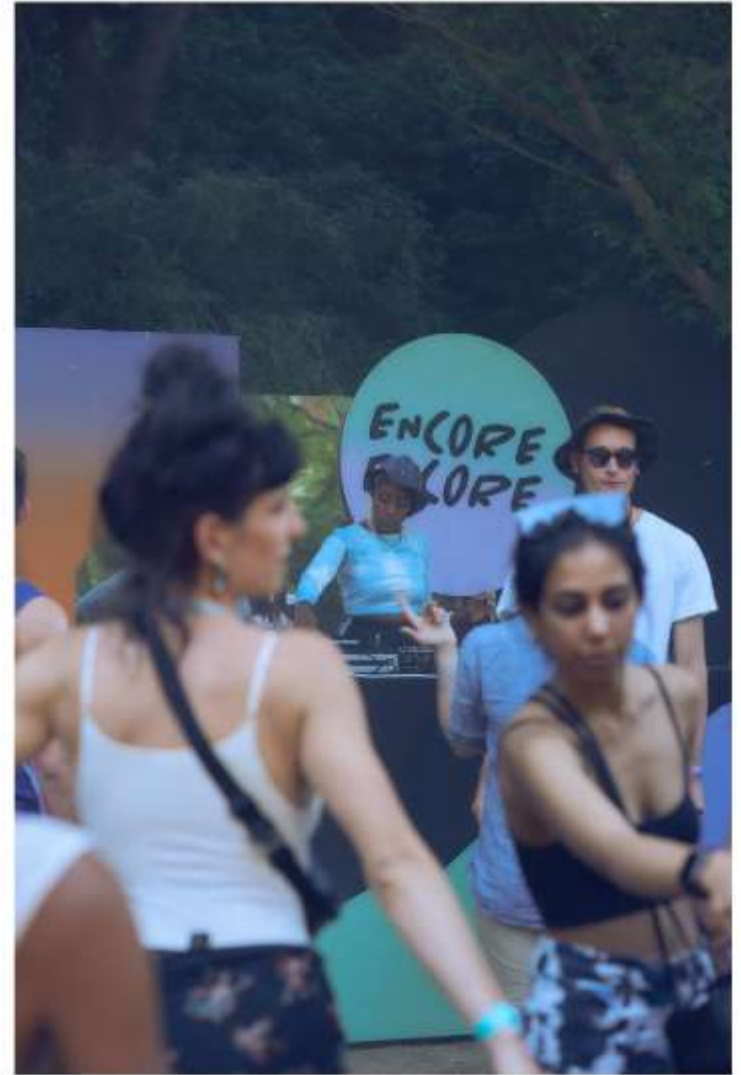
INFO TRÈS IMPORTANTE – CAMPING = DODO

Des chauve-souris Murin à oreilles échancrées ont installé 200 petits bébés chauve-souris dans un vieux cabanon situé sur le camping.

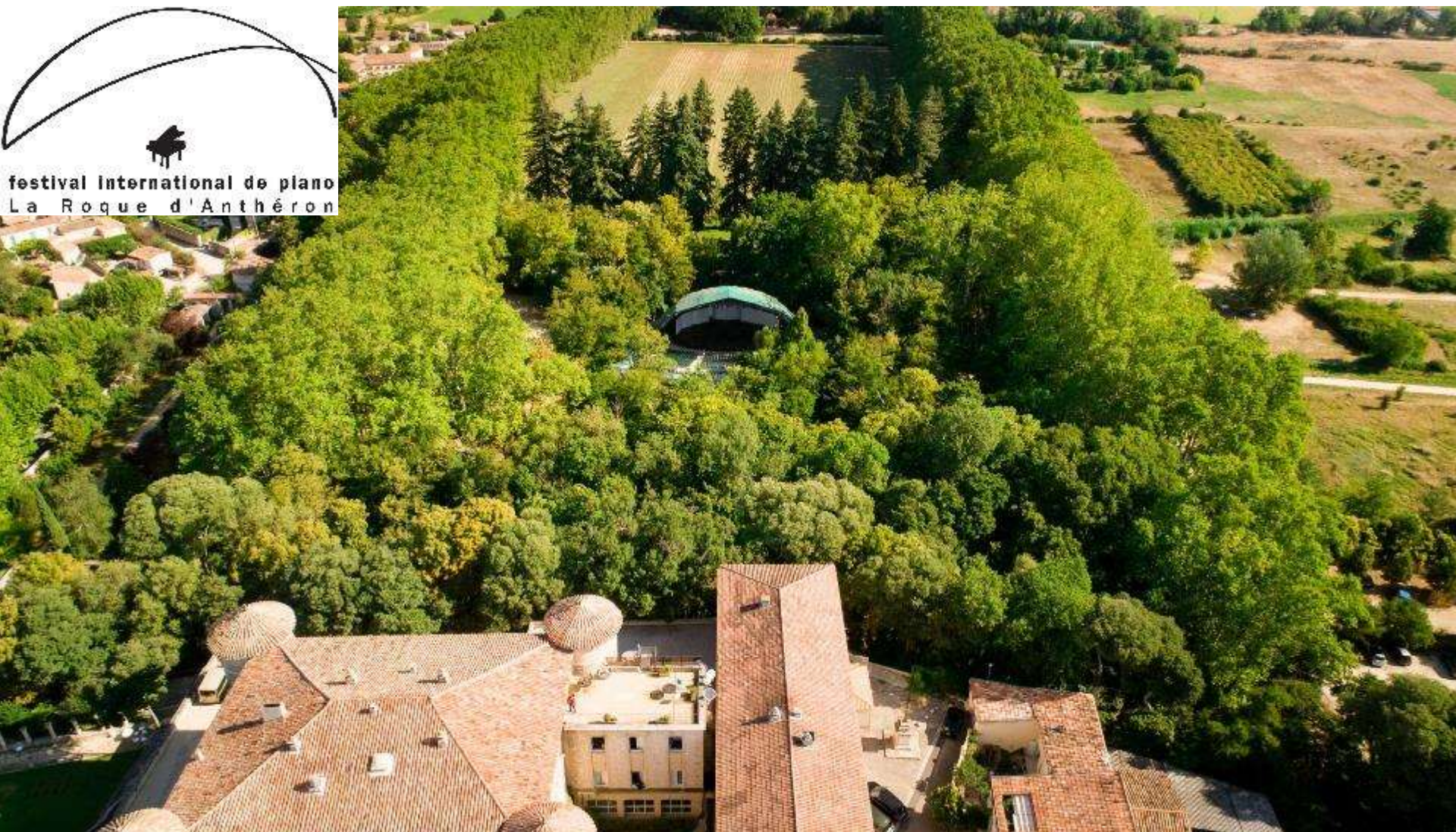
Les petits bébés têtent toute la nuit et il est super important de ne pas y faire de bruit. Si nous perturbons les mamans qui allaitent, elles vont tenter de déplacer leurs bébés et comme ils ne volent pas encore et qu'ils commencent à être lourds, ils vont tomber par terre et MOURIR.

En accord avec notre partenaire NATURA2000 qui s'occupe de la préservation du site, nous devons penser le camping comme un lieu de dodo uniquement : il est possible de parler et rire doucement sans crier, **LA MUSIQUE EST ABSOLUMENT INTERDITE.**





FESTIVAL INTERNATIONAL DE PIANO DE LA ROQUE D'ANTHÉRON

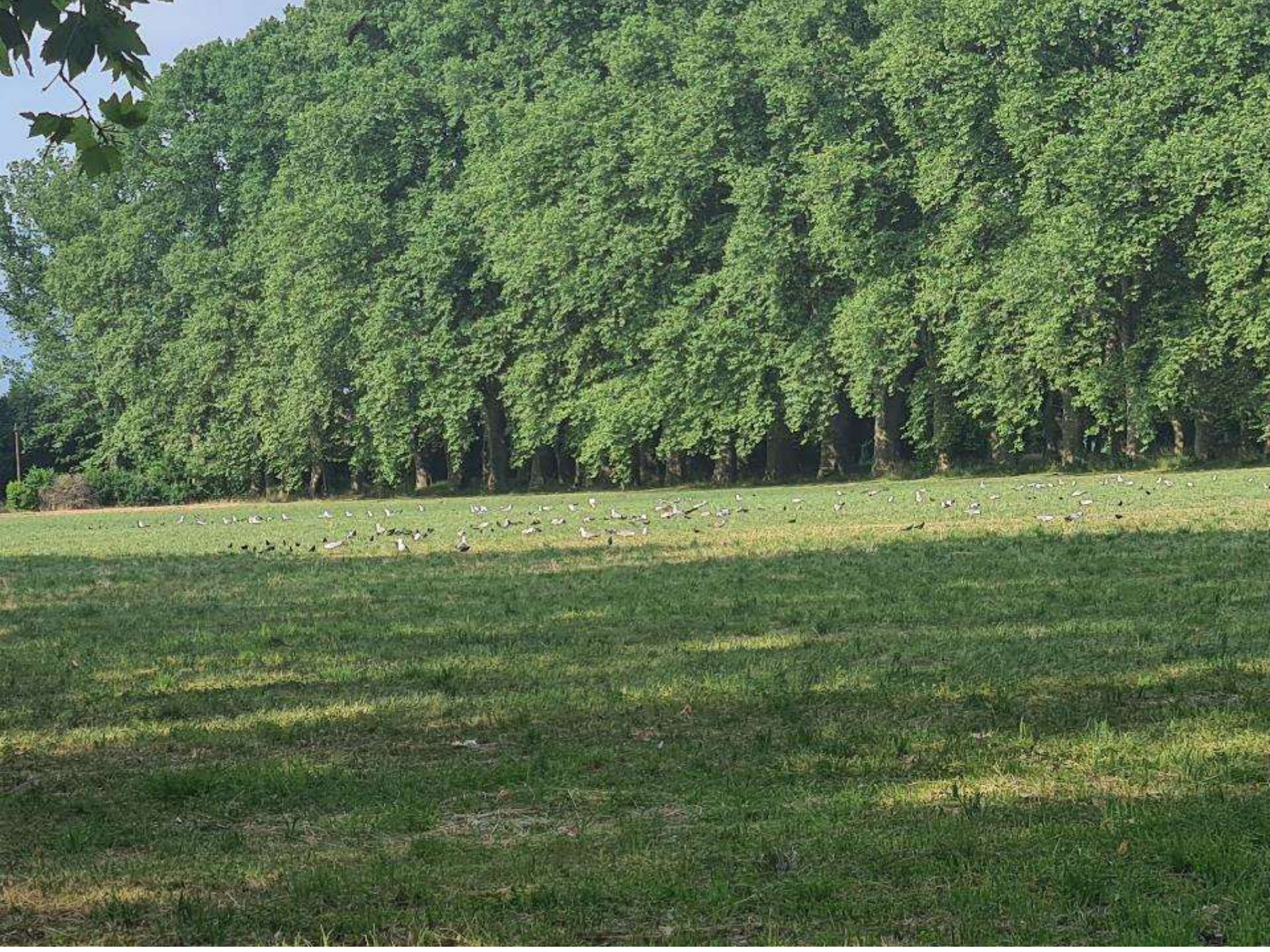



















FFCK
 Fédération Française de Canotage
 Fédération Française de Kayak
 Fédération Française de Pédale

L'ARGENTIERE-LA-BESSEE
STADE D'EAU VIVE

DU 26 AU 29 MAI 2022

CHAMPIONNATS DE FRANCE
DE RAFT



3 EPREUVES :

- > DESCENTE
- > RX
- > SLALOM

+

COURSE OPEN
 INSCRIPTIONS OUVERTES A TOUS

WWW.FRANCRAFTING2022.FR

GRAPHISME : AUDREY MUNDZ



Questions des participants

LES SOLUTIONS EXPÉRIMENTÉES PAR LES PARTICIPANTS

1/ Actions mises en place pour réduire les impacts dus aux :

- Bruits
- Déchets
- Piétinement
- Circulation (piétons, véhicules)
- Lumière
- Protection faune et flore
- Autres

2/ Outils/moyens de Sensibilisation /Informations / Communication déployés



Merci pour votre participation

Prochaines étapes :

- Envoi par mail du lien vers la présentation, enregistrement et liens partagés de cet atelier
- Création d'une boîte à outils ou d'une fiche pratique

Prochains RDV du COFEES

- 28 Avril -14h/17h : **Atelier « Gestion et valorisation des bénévoles »**